

**Vous avez des questions ?
Qui peut vous aider ?**

**Qui peut accueillir,
garder votre enfant ?**



**Vous voulez en parler ?
Des lieux d'infos en Gironde**

**Où faire prendre en
charge votre enfant ?**

**Pour les parents d'enfants
de 0 à 6 ans présentant
des difficultés spécifiques**
Retard - Maladie chronique - Handicap

**Quels sont vos
droits à la MDPH ?**

Livret d'information

Les adresses utiles

- ◆ Ce livret a été élaboré par le groupe d'appui à la cellule ressource handicap PMI, qui travaille de façon partenariale et interinstitutionnelle pour favoriser l'inclusion en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap.
- ◆ Ce livret s'adresse aux parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans, présentant des difficultés particulières (maladie chronique, handicap...), afin qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement précoce.
- ◆ Il identifie les personnes et les lieux qui peuvent être ressources pour les parents : lieux d'information, d'écoute pour eux-mêmes ; lieux d'accueil et de prise en charge pour leur enfant.
- ◆ Des parents d'enfant en situation de handicap ont activement participé à l'écriture de ce livret : qu'ils en soient remerciés.



S O M M A I R E

**Des interlocuteurs pour répondre
à vos interrogations**

**Des professionnels pour
accueillir votre enfant**

**Des lieux pour vous écouter
et vous informer**

**Des lieux pour prendre en
charge votre enfant**

**Un lieu pour accéder à vos
droits, la Maison départementale
des personnes handicapées : mdph**

Annexes

Médecin de l'enfant

Vous avez des questions sur le développement de votre enfant : il ne parle pas encore, il est en retard pour marcher, il ne joue pas avec les autres...

Votre médecin peut être le premier interlocuteur pour apprécier ses difficultés propres et vous accompagner vers une prise en charge adaptée.

Ce peut être votre **médecin traitant**, mais aussi un **pédiatre** ou un **médecin du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)**.

Service de PMI (annexe 1)

Le service de PMI est un service départemental de santé qui propose à l'ensemble de la population des actions de prévention, de dépistage du handicap, pour les enfants de 0 à 6 ans, ainsi que l'accompagnement de leurs familles.

Ce service est ouvert à tous, d'accès gratuit.

Service de PMI - Direction des Actions de Santé
Conseil Général de la Gironde - Esplanade Charles De Gaulle
33074 BORDEAUX CEDEX
☎ 05 56 99 33 33 - www.gironde.fr

◆ Vous pouvez faire appel à différents **professionnels de PMI**, exerçant à proximité de votre domicile :

* **la puéricultrice** peut se rendre à domicile ou vous recevoir à l'une de ses permanences pour écouter et répondre à vos préoccupations concernant votre enfant,

* **le médecin de PMI** peut recevoir votre enfant en consultation et l'orienter si nécessaire pour une prise en charge spécialisée,

* **la psychologue** peut vous rencontrer, être à l'écoute des difficultés présentées par votre enfant et vous soutenir.

Les équipes de PMI exercent leur activité au sein des Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI), réparties sur l'ensemble du territoire girondin.

La MDSI de référence du domicile familial, ainsi que le nom du médecin de PMI, sont précisés sur le site du Conseil Général : www.gironde.fr

◆ **La cellule ressource handicap PMI** œuvre pour que, dès son plus jeune âge, l'enfant en situation de handicap ait sa place dans le mode d'accueil le plus proche de son domicile : crèche, halte garderie, assistante maternelle, centre de loisirs, et plus tard l'école.

La puéricultrice et le médecin de la cellule ressource sont à votre écoute pour préparer avec vous l'accueil de votre enfant, construire un projet adapté et soutenir cet accueil dans la durée.

Contacts :

Puéricultrice référente

Véronique LABIDOIRE

☎ 05 56 99 33 33 Poste 6467

e.mail : v.labidoire@cg33.fr

Médecin de PMI référent

Dr Stéphanie LOISEAU

☎ 05 56 99 35 24

e.mail : s.loiseau@cg33.fr

Secrétariat

☎ 05 56 99 33 33

Poste 3919

Des assistantes sociales

Elles peuvent vous aider à remplir votre dossier MDPH :

- à la MDSI : annexe I,
- à la MSA pour les ressortissants du régime agricole : annexe I bis

Lieux d'accueil enfants-parents

Des professionnels de la petite enfance vous accueillent avec votre tout-petit, pour partager un moment de convivialité entre parents tout en permettant à votre enfant de jouer avec les autres.

Ces lieux de rencontre et d'échanges sont proposés à tous les enfants et leurs familles, de façon anonyme et gratuite.

Retrouvez les coordonnées des lieux d'accueil sur www.mon-enfant.fr

Accueil petite enfance

Que vous souhaitiez reprendre votre activité professionnelle ou que vous ayez besoin de « souffler » quelques heures, un mode d'accueil peut vous être proposé en accueil collectif (crèche, halte-garderie) ou en accueil individuel (assistante maternelle, emploi à domicile).

◆ **Multi accueil collectif (crèche – halte-garderie)**

Tous les modes d'accueil peuvent accueillir un enfant en situation de handicap, ou porteur d'une maladie chronique.

Pour inscrire votre enfant dans une crèche ou halte-garderie de proximité, vous pouvez interpellé selon les territoires, la mairie, le service petite enfance de la commune ou l'établissement d'accueil.

Pour faciliter cet accueil, vous pouvez faire appel à la cellule ressource handicap PMI, qui avec vous, préparera l'arrivée de votre enfant dans la structure.

◆ **Assistant(e) maternel(le)**

- Si vous préférez un accueil plus individualisé, vous pouvez employer une assistante maternelle agréée. Celle-ci peut accueillir à son domicile de 1 à 4 enfants. Si votre enfant a des besoins spécifiques, l'assistante maternelle pourra être soutenue par l'équipe de PMI.

- Pour rechercher une assistante maternelle, vous pouvez vous rapprocher des Relais Assistantes Maternelles (RAM) ou du service de PMI.

- Les RAM vous accompagneront aussi dans votre fonction d'employeur de l'assistante maternelle. Certains relais proposent des moments de regroupement des assistantes maternelles avec les enfants.

Le relais le plus proche du domicile familial apparaît sur le site mon-enfant.fr

◆ **Multi accueils avec un projet spécifique d'accueil d'enfants en situation de handicap**
Tous les établissements petite enfance peuvent accueillir des enfants avec des besoins spécifiques. Cependant 3 établissements ont mis en œuvre un projet d'accueil particulier pour accueillir un groupe d'enfants présentant un handicap, parmi d'autres enfants.

Le Jardin d'Hortense

140 rue d'Hortense
33100 BORDEAUX BASTIDE

☎ 05 56 67 87 06

Multi accueil de 24 places pour enfants de plus de 15 mois dont 8 places pour enfants ayant des besoins spécifiques.

Nuage bleu

3 rue Samuel Kirsch -Rés. Québec
33300 BORDEAUX

☎ 05 56 50 37 11

Multi accueil occasionnel de 16 places pour enfants de 3 mois à 6 ans dont 8 places pour enfants ayant des besoins spécifiques.

Maison de Pierre

96 rue Brémontier
33700 MERIGNAC

☎ 05 56 45 84 28

Multi accueil occasionnel de 16 places pour des enfants à partir de 6 mois.

Garde d'enfant à domicile

Une garde à domicile peut être plus adaptée à vos besoins et à ceux de votre enfant.

Le service social (Conseil Général – CAF – MSA) peut vous informer sur l'existence des services d'aide à la personne et sur vos droits éventuels à une prestation.

Passerelle avec l'école maternelle

Quand votre enfant est prêt à aborder la scolarisation, un accompagnement peut être proposé pour faciliter la continuité entre le lieu d'accueil petite enfance et l'école.

La cellule handicap PMI peut vous accompagner dans cette démarche et aider à la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Si un dossier MDPH a été constitué, un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) peut être mis en place avec l'enseignant référent.

Vacances en famille

La fédération Loisirs Pluriels propose aux familles de vivre un moment de détente et de répit dans un environnement adapté :

- ◆ soit lors de «séjours à la carte» : l'équipe du réseau Passerelle accompagne la préparation d'un séjour adapté à l'enfant et à sa famille,
- ◆ soit lors de séjours familiaux sur des sites de vacances où une équipe de professionnels est présente pour prendre en charge l'enfant handicapé ou sa fratrie sur l'ensemble des temps de vie quotidienne.

www.loisirs-pluriel.com

0 820 526 526

contact@reseau-passerelle.org

Des lieux pour vous écouter et vous informer

Groupe d'échange entre parents d'enfants en situation de handicap âgés de 0 à 6 ans, animé par la cellule handicap-PMI

Ce groupe offre aux parents la possibilité de rompre l'isolement, de créer des liens de solidarité, de partager avec d'autres parents vivant une situation similaire.

Périodicité mensuelle
76 cours Alsace Lorraine
33000 BORDEAUX
secrétariat ☎ 05 56 99 33 33 - poste 39 19

Lieu d'aide à la relation parents / enfants (l'ARPE) proposé à tous (Annexe 2)

Des psychologues et des éducateurs proposent des permanences téléphoniques et des entretiens individuels ou familiaux

- à BORDEAUX
62 rue de Belfort
- sur d'autres lieux du département :
CASTILLON LA BATAILLE – LIBOURNE –
ST CIERS SUR GIRONDE – ETAULIERS –
VERDELAIS – CAPTIEUX – BAZAS

Lieu d'écoute proposé par le Réseau Girondin de la Petite Enfance (RGPE) (Annexe 2)

Une psychologue propose sur rendez-vous un espace confidentiel d'écoute et d'accompagnement pour les parents d'enfant présentant un handicap sur les communes d'AMBARÈS, LA TESTE DE BUCH, PESSAC, MÉRIGNAC, ST MÉDARD EN JALLES, VILLENAVE D'ORNON.

Lieu de consultation et d'accueil psychanalytique : le CLAP

Le CLAP propose un lieu de parole, d'échange et de rencontre pour les futurs parents, les jeunes enfants et leurs parents

Rue Rosa Bonheur
33000 BORDEAUX
☎ 06 85 71 71 77

Cellule d'accueil pour les parents d'enfants atteints de trisomie 21

Dès la naissance de votre enfant, un parent et un professionnel sont à votre écoute pour vous accueillir, vous écouter, vous informer.

Cellule d'accueil
Trisomie 21 Gironde
70 avenue des Pyrénées
33140 VILLENAVE D'ORNON
☎ 05 57 99 09 80

Centre d'information sur la surdité en Aquitaine (CIS)

cis@creahi-aquitaine.org

Les associations de parents

Les associations de parents se constituent le plus souvent autour d'un handicap particulier et peuvent vous apporter leur soutien : écoute, partage d'expérience, accompagnement, « bonnes adresses ».

Votre médecin pourra vous informer de leur existence.

Certaines associations proposent des permanences dans les locaux de la MDPH pour recevoir et informer les personnes handicapées et leur famille. Le planning est consultable sur :

www.mdph33.fr

Des lieux pour prendre en charge votre enfant

Votre médecin, pourra, si vous le souhaitez, vous orienter vers ces services.

Centre d'Action Médico Social Précoce (CAMSP) (Annexe 3) *

Le Centre d'Action Médico Social Précoce assure le dépistage, le diagnostic, et la prévention de l'aggravation des troubles pour les bébés et les jeunes enfants jusqu'à 6 ans qui présentent des troubles psychologiques ou du comportement, des difficultés de relation au sein de la famille, des retards dans leur développement, ou dans l'apparition du langage, des troubles auditifs ou visuels.

Le CAMSP est également un lieu d'accueil et d'écoute des parents, de leurs souhaits et de leurs questions autour de l'enfant.

Une équipe pluridisciplinaire (médecin – pédopsychiatre – psychologue – orthophoniste – kinésithérapeute – psychomotricien – assistante sociale) propose des prises en charge sur le mode ambulatoire : l'enfant est donc maintenu dans son cadre de vie familiale et l'équipe du CAMSP soutient l'intégration de l'enfant dans les lieux d'accueil petite enfance et à l'école.

Les bilans sont effectués sur les sites de BORDEAUX, à l'hôpital des enfants :

- au CAMSP polyvalent
- au CAMSP d'audiologie, pour les troubles de l'audition

Certaines prises en charge sont proposées sur les antennes de CASTELNAU, MARCHEPRIME, LIBOURNE.

Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) (annexe 4) *

Les CMPP proposent des soins de type CAMSP pour les enfants de 0 à 18 ans présentant des troubles psychiques ou des troubles du développement.

Des CMPP sont présents sur : BORDEAUX, CENON, PESSAC, LIBOURNE ET LE TEICH.

Les services des CAMSP et des CMPP sont accessibles quelque soit votre lieu d'habitation sur le département.

Service de Psychiatrie Infanto-Juvenile (Annexe 5) *

Les enfants présentant des troubles psychologiques, des difficultés de communication, des troubles du comportement, un retard de leurs acquisitions et notamment un retard de langage, peuvent être reçus en consultation de psychiatrie infanto-juvenile.

Une équipe pluridisciplinaire (pédopsychiatre, orthophoniste, psychologue, psychomotricien, infirmière, éducateur spécialisé, assistant social) évalue les difficultés de l'enfant et propose une prise en charge.

L'accès à ces services est sectorisé et dépend du lieu de votre domicile.

* Les soins délivrés par les CAMSP, les CMPP et les services de Psychiatrie Infanto Juvenile sont intégralement pris en charge par l'assurance maladie.

Centres de référence

Centre référent « Anomalies du développement et syndromes malformatifs » : service de génétique

Une équipe pluridisciplinaire (généticien – psychologue – orthoptiste – odontologiste...) soutient les familles dans le diagnostic et la prise en charge de leur enfant ; elle propose conseil génétique et diagnostic prénatal

Centre référent des troubles spécifiques du langage – Hôpital des enfants

Une évaluation multi disciplinaire (neuropédiatre – pédopsychiatre – orthophoniste...) permet de porter un diagnostic précis sur les troubles du langage d'enfants déjà scolarisés (ex. dyslexiques) et d'orienter la rééducation et le mode de scolarisation.

Centre référent des Troubles Spécifiques du Langage

Hôpital Pellegrin – Enfants

Place Amélie Raba-Léon

33076 BORDEAUX CEDEX

☎ 05 56 79 61 99

Centre de Ressource Autisme : CRA

Une équipe pluridisciplinaire accueille les enfants présentant des troubles autistiques ou des troubles envahissants du développement : elle assure le diagnostic, l'évaluation et préconise une prise en charge en lien avec les dispositifs de soins de proximité.

Centre de Ressource Autisme

Centre Hospitalier Charles Perrens

121 rue de la Béchade

33076 BORDEAUX CEDEX

☎ 05 56 56 67 19 cra-aquitaine@ch-perrens.fr

De nombreux **centres de référence des maladies rares** sont présents en Aquitaine.

La liste complète est consultable sur www.orpha.net



la Maison départementale des personnes handicapées : MDPH

La MDPH permet aux familles d'avoir accès aux droits et prestations concernant leur enfant en situation de handicap ; elle préconise également les orientations vers les établissements et services spécialisés.

L'Information des familles est assurée par :

- le service d'accueil de la MDPH - Immeuble le Phénix – 264 bd Godard – 33000 BORDEAUX
☎ 05 56 99 69 00,
- le site Internet : www.mdp33.fr,
- et aussi lors de permanences assurées par certaines associations de parents.

Toutes ces informations se retrouvent sur :
www.mdp33.fr

L'Évaluation de la situation de handicap par la MDPH permettra d'attribuer éventuellement diverses prestations compensatrices : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ou Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Cette première demande peut être accompagnée par l'Assistante Sociale du service de soin, de la MDSI ou de la MSA pour les ressortissants du régime agricole.
Une fois le dossier déposé, un « identifiant parent » permet à celui-ci de suivre l'avancé du dossier sur internet

L'orientation des enfants en situation de handicap est étudiée en fonction des besoins de l'enfant, du projet de vie de la famille et de l'évaluation des professionnels :

- scolarisation favorisée par diverses mesures d'accompagnement scolaire,
- orientation vers une classe ou un établissement « spécialisé »,
- si un dossier MDPH a été constitué un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) peut être mis en place avec l'enseignant référent.

ADRESSE

ARCACHON	15 bis rue Georges Méran 33120 ARCACHON	☎ 05 57 52 55 40 - Fax 05 56 83 56 52
AUDENGE	Rue des Haras 33980 AUDENGE	☎ 05 57 76 22 10 - Fax 05 56 26 94 15
BAZAS	2, chemin de Marmande 33430 BAZAS	☎ 05 56 25 11 62 - Fax 05 56 25 03 13
BEGLES	13, rue du Maréchal Joffre 33130 BEGLES	☎ 05 56 85 81 97 / Fax 05 56 49 51 09
BLAYE	BP 1733390 BLAYE	☎ 05 57 42 02 28 - Fax 05 57 42 31 76
BORDEAUX BASTIDE	23, rue Leyronneire 33100 BORDEAUX BASTIDE	☎ 05 57 77 36 10 - Fax 05 56 40 98 58
BORDEAUX CAUDERAN	88, rue Bellus Mareilhac 33200 BORDEAUX CAUDERAN	☎ 05 56 42 51 90 - Fax 05 56 42 52 54
BORDEAUX CENTRE	14, rue Poitevin 33000 BORDEAUX	☎ 05 56 44 27 83 - Fax 05 56 52 05 46
BORDEAUX GRAND PARC	63, rue Camille Godard 33000 BORDEAUX	☎ 05 57 87 02 14 - Fax 05 57 87 10 87
BORDEAUX LAC	47, rue Charles Tournemire 33300 BORDEAUX	☎ 05 56 11 54 70 - Fax 05 56 50 21 22
BORDEAUX ST AUGUSTIN	72, rue Guillaume Leblanc 33000 BORDEAUX	☎ 05 56 98 08 18 - Fax 05 56 98 20 14
BORDEAUX ST JEAN	Rue Jean Oscar Auriac 33800 BORDEAUX	☎ 05 56 92 27 92 - Fax 05 56 92 10 54
BORDEAUX ST MICHEL	18, rue du Cloître 33000 BORDEAUX	☎ 05 56 91 74 45 - Fax 05 56 92 06 24
CADILLAC	3 avenue Joseph Caussil 33410 CADILLAC	☎ 05 57 98 12 00 - Fax 05 56 62 11 08
CASTELNAU	1, rue Gambetta 33480 CASTELNAU	☎ 05 57 88 84 90 - Fax 05 56 58 36 22
CENON	2, Rue Pauline Kergomard La Marègue 33150 CENON	☎ 05 57 80 79 90 - Fax 05 56 40 98 63
COUSTRAS	1, rue Denis Cordonnier – BP 90046 33230 COUSTRAS	☎ 05 57 49 32 32 - Fax 05 57 49 20 63
CREON	1 Chemin de la Douve 33670 CREON	☎ 05 57 34 52 70 - Fax 05 56 23 30 06
EYSINES	5 rue Serge Mallet 33320 EYSINES	☎ 05 56 16 19 90 - Fax 05 56 28 42 82
FLOIRAC	25, av. du Président F.Mitterrand 33270 FLOIRAC	☎ 05 56 40 13 50 - Fax 05 56 32 47 92
GRADIGNAN	6, rue Jean Larrieu 33170 GRADIGNAN	☎ 05 57 35 27 90 - Fax 05 56 75 13 69
LA REOLE	3 rue Jules Ferry 33190 LA REOLE	☎ 05 56 71 09 10 - Fax 05 56 71 00 08
LANGON	34, cours du Général Leclerc 33210 LANGON	☎ 05 56 63 62 20 - Fax 05 56 62 31 83
LE BOUSCAT	212, avenue de Tivoli 33110 LE BOUSCAT	☎ 05 57 22 47 10 - Fax 05 56 08 59 79
LEOGNAN	15, cours Gambetta 33850 LEOGNAN	☎ 05 57 96 02 60 - Fax 05 56 64 79 32
LESPARRE	21, rue du Palais de Justice 33340 LESPARRE	☎ 05 56 41 01 01 - Fax 05 56 41 23 69
LIBOURNE	7, avenue Foch 33500 LIBOURNE	☎ 05 57 51 48 70 - Fax 05 57 51 80 96
LORMONT	Esplanade François Mitterrand 33310 LORMONT	☎ 05 56 06 00 70 - Fax 05 56 38 34 88
MERIGNAC	419, avenue de Verdun 33700 MERIGNAC	☎ 05 56 12 13 90 - Fax 05 56 97 13 30
PAUILLAC	5, place Mal de Lattre de Tassigny 33250 PAUILLAC	☎ 05 56 73 21 60 - Fax 05 56 59 23 20
PESSAC	7, rue Pierre Wiehn 33600 PESSAC	☎ 05 56 45 07 15 - Fax 05 56 45 53 89

ADRESSE

SAINTE FOY LA GRANDE	85 bis, rue Waldeck Rousseau 33220 SAINTE FOY LA GRANDE	☎ 05 57 41 92 00 Fax 05 57 46 55 00
SAINT LOUBES	Rue du Stade 33450 SAINT LOUBES	☎ 05 56 78 99 09 Fax 05 56 78 92 57
SAINT ANDRE DE CUBZAC	rue Soucarros – BP 9 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC	☎ 05 57 43 19 22 Fax 05 57 43 34 86
ST MEDARD EN JALLES	2, rue Firmin Montignac 33160 ST MEDARD EN JALLES	☎ 05 56 95 80 76 Fax 05 56 05 60 84
TALENCE	226, cours Gambetta 33400 TALENCE	☎ 05 56 80 54 64 Fax 05 56 04 36 47
VILLENAVE D'ORNON	601 bis, route de Toulouse 33140 VILLENAVE D'ORNON	☎ 05 57 96 12 68 Fax 05 56 75 83 13

Liste actualisée sur le www.gironde.fr

Annexe 1 bis : Coordonnées du service social MSA par agence

MEDOC

◆ 4 place des Martyrs de la Résistance 33340 LESPARE (9h - 12h, 13h30 - 16h30)

☎ 05 56 01 83 30
☎ 05 56 01 48 28
Fax 05 56 01 83 30

LANGON

◆ 1 allée Jean Jaurès 33210 LANGON (9h - 12h, 13h30 - 16h30)

☎ 05 57 98 25 10
Fax 05 56 63 52 18

LIBOURNE

◆ 9 av. du Généralde Gaulle 33500 LIBOURNE (9h - 12h, 13h30 - 16h30)

☎ 05 57 55 54 60
Fax 05 57 55 43 19

BLAYE

◆ 125 rue de l'hôpital 33390 BLAYE (9h - 12h, 13h30 - 16h30)

☎ 05 56 01 83 30
☎ 05 56 01 48 28
Fax 05 56 01 83 30

Lieux d'écoute proposés par le RGPE : Réseau Girondin Petite Enfance

AMBARES ET LAGRAVE :

Maison de la Petite Enfance

LA TESTE DE BUCH :

CCAS 12 rue Parc de l'Estey

PESSAC :

Maison Marcade 27 avenue Pasteur

ST MEDARD EN JALLES :

Maison de la Petite Enfance

VILLENAVE D'ORNON :

Association Petite Enfance, Familles

MERIGNAC :

Maison des Associations – Av. de Lattre de Tassigny

Rendez-vous auprès du RGPE : ☎ 05 57 57 19 65

Lieux d'écoute proposés par l'ARPE : Lieu d'Aide à la Relation Parents/Enfants

62 rue de Belfort – 33000 BORDEAUX

Permanences téléphoniques du lundi au jeudi de 14 h à 17 h

Entretiens sur Rendez Vous

Autres lieux d'écoute : CASTILLON LA BATAILLE, LIBOURNE,
ST CIERS SUR GIRONDE, ETAULIERS,
VERDELAIS, CAPTIEUX, BAZAS

☎ 05 56 94 34 34 - larpe@agep.asso.fr

CAMSP polyvalent de Bordeaux **Prise de RDV ☎ 05 56 79 56 27**

Hôpital des enfants
Place Amélie Raba-Léon
33076 BORDEAUX CEDEX

Antenne Marcheprime
11 rue Jacques Blicek
33380 MARCHÉPRIME

Antenne Castelnau
5 rue du Stade
33480 CASTELNAU DE MEDOC

Antenne de Libourne
70 rue des Réaux Hôpital Garderose – BP 199
33505 LIBOURNE Cedex

CAMSP d'Audiologie

Hôpital Pellegrin – Bât. PQR
Place Amélie Raba-Léon
33076 BORDEAUX CEDEX
☎ 05 56 79 59 94

Antenne Libourne
70 rue des Réaux
Hôpital Garderose – BP 199
33505 LIBOURNE CEDEX
☎ 05 57 25 49 62

Annexe 4 : CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique

CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique

CMPP de BORDEAUX
168 bld Wilson
33000 BORDEAUX
☎ 05 56 44 24 77

CMPP de CENON
15 av. du Président Auriol
33150 CENON
☎ 05 56 86 26 45

CMPP de PESSAC
24 av. Roger Cohé
33600 PESSAC
☎ 05 56 45 24 19

CMPP de LIBOURNE
24 rue de la Glacière
33500 LIBOURNE
☎ 05 57 16 32 19

CMPP du BASSIN D'ARCACHON
17 avenue de la Côte d'Argent
33470 LE TEICH
☎ 08 99 23 85 32

Annexe 5 : Consultations de pédopsychiatrie

M. le Professeur BOUVARD – Médecin Responsable – Secteur I-01

Ch. PERRENS ☎ 05 56 56 17 19

ANTENNES	ADRESSES	TELEPHONE
BLANQUEFORT – CAYCHAC Service des soins aux tout-petits*	246 avenue du Général de Gaulle	05 56 35 20 34
BLANQUEFORT pour les enfants de plus de 3 ans	Rés. Cimbats 2 – av. G. de Gaulle	05 56 35 15 52
BORDEAUX NORD	Tour Mozart – 2 rue Jean Arthus	05 56 07 57 70
BORDEAUX CLAVEAU	145 rue Achard	05 56 50 59 24
LE BOUSCAT	Ecole Lafon Féline – Av. Lakanal	05 56 50 13 84
BRUGES	Rés. de Lassale – Rue M. Ravel	05 56 28 28 47
CASTELNAU	6 rue de Tivoli	05 57 88 52 00
EYSINES	MDSI rue des Treytins	05 56 28 06 35
LESPARRE	MDSI 21 rue du palais de justice	05 56 41 85 87
PAUILLAC	19 rue Adrien de Chauvet	05 56 41 31 15
SAINT MEDARD EN JALLES	23 rue Jean Dupérier	05 56 05 44 02
SOULAC	Rue Ferdinand Laffargue	05 56 09 88 78

**Service des soins aux tout-petits : lieu de consultation pour tous les enfants de moins de 3 ans du secteur I-01*

M. le Docteur CAZENAVE : Médecin Responsable – Secteurs I-02-03-04

Charles PERRENS ☎ 05 56 45 71 34

ANTENNES	ADRESSES	TELEPHONE
Secteur I-02 : PESSAC MERIGNAC MERIGNAC ARLAC	10 rue Pierre Wiehn 7 rue Joliot Curie 38 bis rue Jean Barrière	05 57 02 11 90 05 56 12 22 60 05 56 56 99 80
Secteur I-03 : BIGANOS ANDERNOS LA TESTE	115 avenue de la Côte d'Argent 46 avenue des Colonies 13 bis rue Victor Hugo	05 56 82 78 30 05 57 76 29 15 05 57 73 62 32
Secteur I-04 : BORDEAUX TALENCE GRADIGNAN	19 rue du Commandant Arnould Rés. Atala – Rue Châteaubriand Rés. Brandier Bât II Apt 202 34 rue du Brandier	05 56 94 51 94 05 56 80 77 64 05 56 89 13 29

Mme le Docteur ROY – Médecin Responsable – Secteur I-05
CH CADILLAC ☎ 05 56 76 54 50

ANTENNES	ADRESSES	TELEPHONE
VILLENAVE D'ORNON	601 bis route de Toulouse	05 56 87 31 19
BAZAS	15 cours Gambetta	05 56 25 94 33
BEGLES	18 chemin Passerat	05 56 85 32 05
BELIN BELIET	28 rue de Suzon	05 56 88 04 45
BORDEAUX	25 rue Lajarte	05 56 91 36 43
CESTAS	6 chemin de Pimpailla – Village de la Forêt	05 56 78 20 11
LANGON	10 impasse Simiot	05 56 63 09 82
PORTETS	21 rue du 8 mai 1945	05 56 67 08 28

M. le Docteur BRIDIER – Médecin Responsable – Secteur I-06
CH CADILLAC ☎ 05 56 40 20 68

ANTENNES	ADRESSES	TELEPHONE
CADILLAC	85 rue Cazeau Cazalet	05 56 76 51 20
BORDEAUX BASTIDE	23 rue Leyronneire	05 57 77 36 10
CENON – La Coccinelle pour les enfants de 0 à 30 mois*	24 av. Hubert Dubedout	05 56 40 20 56
CENON – pour les enfants de plus de 30 mois	24 av. Hubert Dubedout	05 56 40 69 26
LORMONT	13 bis rue des Garosses	05 56 74 72 45
CREON	30 bld Victor Hugo	05 56 23 25 10
LA REOLE	1 place St Michel	05 56 61 01 13
AMBARES	Rue du Parc des Sports Parc Norton Radstock	05 56 77 49 33

*La Coccinelle : lieu de consultation pour tous les enfants de 0 à 30 mois du secteur I-06

M. le Docteur GOSSE – Médecin Responsable – Secteur I-07
CH LIBOURNE ☎ 05 57 25 49 76

ANTENNES	ADRESSES	TELEPHONE
LIBOURNE GARDEROSE	70 rue des Réaux	05 57 25 49 76
LIBOURNE	Av. Foch – 189 Berges de l'Isle	05 57 74 07 48
BLAYE	2 rue de la Libération	05 57 42 83 34
SAINT ANDRE DE CUBZAC	8 rue Soucarros	05 57 43 04 99
SAINTE FOY LA GRANDE	4 rue Chansy	05 57 46 52 20



www.caf.fr



L'essentiel & plus encore

www.msa.fr



www.gironde.fr